

BRUXELLES NEWS

LES NEWS BRUXELLOISES • BELGES • INTERNATIONALES

TOURING ASSISTANCE VOYAGE EN JUILLET



- ✓ Assistance 24h/24 dans le monde entier
- ✓ Conseils santé et sécurité
- ✓ Sérénité avant, pendant et après le voyage



ACCIDENT PIÉTON DÉLIT DE FUITE

Une infraction grave
des conséquences lourdes



RESTAURANT SANS CHICHI

La bonne cuisine,
tout simplement



BRUXELLES
TOUJOURS
EN MOUVEMENT



BELGES
L'INFO PRÈS
DE CHEZ VOUS



INTERNATIONALES
L'ESSENTIEL
À RETENIR

Anny DIMELOW

anny.dimelow@telenet.be

Sommaire

Touring assistance voyage en juillet

**Avis du Bourgmestre
de Ganshoren Jean
Paul Van Laethem**

Toots Thielemans

Farah, la perle noire

**Accident de piéton
s'accompagne
souvent d'un délit de
fuite**

**Restaurant Sans
Chichi**



Touring : forte hausse des dossiers médicaux d'assistance voyage en juillet

Bruxelles, le 3 août 2026. Au cours du mois de juillet, Touring a enregistré davantage d'appels d'assistance médicale et technique depuis l'étranger qu'à la même période l'an dernier. Le nombre total de dossiers d'intervention a progressé de 6,1% par rapport à 2025, passant de 6.135 à 6.510. Les dossiers médicaux ont fortement augmenté, de 961 à 1.122 (+16,8%), tandis que les dossiers techniques sont passés de 5.030 à 5.248 (+4,3%). Après un recul durant la première moitié de juillet, le nombre d'interventions médicales a nettement progressé au cours de la seconde moitié du mois. Touring a également reçu de nombreuses demandes d'information liées aux incendies de forêt dans le sud de l'Europe. Les voyageurs souhaitent surtout savoir si leur destination était sûre et comment réagir en cas d'urgence.

Juillet	2025	2026	Évolution
Appels	24.300	24.695	+1,6%
Interventions (dossiers)	6.135	6.510	+6,1%
Rapatriements de personnes	517	559	+8,1%
Rapatriements de véhicules	573	577	+0,7%
Dossiers médicaux	961	1.122	+16,8%
Dossiers techniques	5.030	5.248	+4,3%

Touring : La chaleur persistante a joué un rôle important dans la hausse du nombre de dossiers médicaux. Nos équipes ont pris en charge des infections et des troubles gastro-intestinaux, notamment liés à des aliments ou boissons qui s'altèrent plus rapidement sous l'effet de températures élevées. Des cas de déshydratation ont également été enregistrés chez des voyageurs qui ne buvaient pas suffisamment d'eau. Touring a par ailleurs recensé des problèmes cardiaques, souvent après la pratique d'efforts physiques intenses inhabituels par forte chaleur, ainsi que des chocs thermiques provoqués par une immersion soudaine dans une eau froide. Enfin, de nombreux coups de chaleur ont nécessité une hospitalisation. Au total, 559 personnes ont été rapatriées.

Les appels médicaux provenaient principalement de France, d'Espagne, de Turquie, d'Italie et de Grèce.

Les interventions techniques pour des pannes automobiles ont elles aussi augmenté, notamment sous l'effet de la chaleur. Touring a enregistré de nombreux problèmes de batterie - les fortes températures sont aussi éprouvantes pour une batterie que le gel - ainsi que des éclatements de pneus dus à une pression insuffisante avant le départ. Ce dernier problème est d'autant plus gênant que de nombreux véhicules récents ne disposent plus de roue de secours. Des défaillances du système de refroidissement, liées à un niveau insuffisant de liquide de

refroidissement, et des problèmes de freinage dus à un manque de liquide de frein ont également été constatés. Les appels techniques provenaient principalement de France, d'Espagne, d'Italie, des Pays-Bas et d'Allemagne.

Comme chaque été depuis plusieurs années, Touring a dépêché ses propres patrouilleurs dans le sud de la France. Leur présence sur place a permis de réduire sensiblement les délais d'intervention et d'accélérer la prise en charge des vacanciers en panne. Ils resteront mobilisés sur place durant tout le mois d'août afin de continuer à renforcer le dispositif d'assistance pendant cette période particulièrement chargée.

Touring invite les vacanciers à prendre leurs précautions, tant pour leur santé que pour leur véhicule. Les températures élevées dans le sud de l'Europe peuvent en effet avoir de lourdes conséquences. Avant le départ, il est conseillé de faire contrôler le véhicule au garage, notamment les niveaux de liquides, la batterie et la pression des pneus, et de prévoir suffisamment d'eau à bord afin d'éviter la déshydratation.



« À l'occasion du concours organisé par le journal La Capitale, les lecteurs ont désigné leur monument préféré de Bruxelles. C'est le Château de Rivieren, situé à Ganshoren, qui a remporté les suffrages.

Nous avons questionné le Bourgmestre de Ganshoren Jean Paul Van Laethem pour avoir son avis.

Voici sa réponse

Bonjour Madame,

Cette distinction me ravit vous vous en douterez.

Il s'agit d'une merveilleuse vitrine pour notre belle commune bien entendu mais aussi une belle opportunité pour développer des activités susceptibles d'attirer un public au-delà de Ganshoren et d'en renforcer son attractivité.

Nous sommes d'ailleurs en contact avec les gestionnaires du château afin de multiplier les partenariats et de valoriser encore davantage ce lieu exceptionnel.

Cette reconnaissance soutiendra, j'en suis convaincu, très certainement la concrétisation de beaux projets.

Merci à vous pour votre article.

Bien cordialement,



Photo: © Félicien Thiry



Photo: © Félicien Thiry



Photo: © Félicien Thiry

TOOTS, DES SOUVENIRS QUI RESTENT

C'était hier... Félicien Thiry en compagnie de l'immense Toots Thielemans.

Que de beaux souvenirs et quelle belle époque ! Saviez-vous qu'une rue porte aujourd'hui le nom de **Toots Thielemans à Forest** ?

Une belle façon de garder vivant le souvenir de cet artiste exceptionnel. Une légende qui continue

de résonner dans nos cœurs.
Photos Félicien THIRY

1.184 faillites ont été enregistrées en Belgique en juin, dont 212 en Région de Bruxelles-Capitale. Un chiffre qui illustre les difficultés persistantes de nombreuses entreprises.



Au cours du printemps, la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles a dressé plus de 46.000 procès-verbaux pour excès de vitesse. Un bilan qui témoigne de contrôles routiers intensifs.

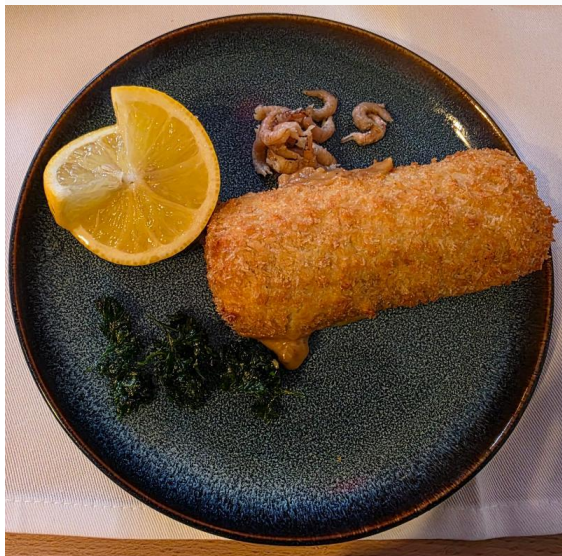
Farah, la Perle Noire de Elodie Soury - Lavergne



Farah avait toujours eu cette manière particulière de regarder le monde, comme si derrière chaque visage, chaque rue et chaque silence se cachait une histoire que personne n'avait encore racontée. On l'avait surnommée la Perle Noire lorsqu'elle était enfant, d'abord comme un simple compliment, puis comme un nom qui avait fini par lui appartenir. Elle portait cette appellation avec une élégance tranquille, sans jamais chercher à attirer les regards. Sa beauté était profonde, presque mystérieuse, mais ce qui frappait surtout chez elle, c'était la force qui se dégageait de son silence. Farah avait appris très tôt que la vie ne faisait pas de cadeaux à ceux qui rêvaient trop grand. Elle avait connu les départs, les déceptions, les promesses oubliées et les nuits où les larmes coulaient sans qu'aucune main ne vienne les essuyer.

Pourtant, au matin, elle se relevait toujours. Elle avançait, même lorsque ses jambes tremblaient, même lorsque son cœur lui demandait de rester immobile. Elle avait compris que certaines épreuves ne viennent pas pour nous détruire, mais pour révéler ce que nous sommes réellement. Au fil des années, Farah était devenue une femme libre, fière de ses origines, de son histoire et de toutes les cicatrices invisibles qui avaient façonné son caractère. Elle ne cherchait plus l'approbation des autres. Elle savait désormais que sa valeur ne dépendait ni d'un regard, ni d'un compliment, ni d'une place que quelqu'un voulait bien lui accorder. Elle avait longtemps essayé de rentrer dans des cadres qui n'étaient pas faits pour elle, jusqu'au jour où elle décida de briser ces cadres et de construire son propre chemin. Ce jour-là, quelque chose changea dans son regard. Elle ne demandait plus la permission d'exister. Elle avançait avec cette certitude nouvelle que personne ne pourrait lui enlever sa lumière. Farah savait que les véritables perles se forment dans l'obscurité, lentement, autour d'une blessure, jusqu'à devenir quelque chose de précieux. Elle se reconnaissait dans cette image. Tout ce qui l'avait blessée avait aussi contribué à la rendre plus forte. Elle n'était pas devenue dure pour autant. Au contraire, elle avait conservé une immense tendresse pour ceux qui souffraient en silence. Elle savait reconnaître la solitude dans les yeux d'un inconnu, la tristesse derrière un sourire et la peur cachée derrière les paroles les plus assurées. C'était peut-être cela, sa plus grande richesse : avoir traversé l'ombre sans laisser l'ombre entrer dans son cœur. Farah, la Perle Noire, n'était pas parfaite et ne prétendait pas l'être. Elle avait ses doutes, ses colères, ses souvenirs et ses fragilités. Mais elle avait appris à ne plus en avoir honte. Elle avait compris que la véritable beauté ne réside pas dans l'absence de blessures, mais dans la façon dont on choisit de continuer à vivre malgré elles. Et lorsqu'elle avançait désormais dans la lumière, la tête haute et le cœur apaisé, elle savait une chose : son histoire n'était pas celle d'une femme qui avait échappé aux tempêtes, mais celle d'une femme qui avait appris à danser sous la pluie. Farah n'était pas seulement une perle noire. Elle était le symbole d'une force silencieuse, d'une beauté née de l'épreuve et d'une liberté conquise pas à pas. Son histoire ne faisait que commencer.

Restaurant Sans Chichi



Restaurant situé à Uccle à la limite de Beersel, il vient de fêter ces trois ans, proposant un lunch qui change chaque semaine à midi au prix de 19,90 euros « soupe et plat » ou une carte de spécialités en entrée, l'os à moelle grillé à 18,00 euros ou sa spectaculaire croquette aux crevettes grises à 19,00 euros » en plat la fameuse côte à l'os pour deux personnes à 78,00 euros ou la sole meunière purée de pomme de terre à 36,00 euros ou le filet de cheval grillé à 36,00 euros « rare dans les restaurant »

En cuisine et en salle la chef Angelica qui a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine horeca, vous fera déguster l'étendue de sa cuisine avec des accents slaves et belges, la carte de vins est variée avec possibilité de déguster au verre.

Envie de célébrer un moment unique, Possibilité de réserver l'ensemble du restaurant à partir de 20 personnes.

Restaurant Sans Chi-Chi Chaussée d'Alseberg, 1427 1180
Uccle
02/725/65/29



Texte et photos
Fabien SEBO

Le résultat du site Brussels City News pour le mois de juillet est de 611.924 visites/pages vues sur le mois de juillet, le site maintient une forte présence auprès de ses lecteurs. Le Bruxelles News et le Select magazine font désormais partie de ce site.

1 accident de piéton sur 4 s'accompagne d'un délit de fuite

Chaque semaine, 100 personnes sont tuées ou blessées

dans un accident avec délit de fuite

Dans 1 accident corporel sur 4 impliquant un piéton, l'auteur prend la fuite. Les cyclistes sont également souvent victimes de ce type d'accident. L'an dernier, plus de 2800 cyclistes et piétons ont ainsi été blessés ou tués en Belgique dans un accident dont l'auteur s'est « volatilisé ». Ces 10 dernières années, le nombre d'accidents avec délit de fuite a augmenté de 8%. Bien que la plupart des auteurs soient appréhendés, l'ampleur du phénomène reste préoccupante. L'institut Vias tire la sonnette d'alarme avec cette nouvelle analyse et entend se pencher sur cette problématique dans le futur.

1 piéton accidenté sur 4 est victime d'un délit de fuite

Proportionnellement, les piétons constituent le groupe de victimes le plus important dans les accidents dont l'auteur disparaît sans crier gare. Il y a deux ans, environ 1 accident corporel sur 5 dans lequel un piéton était impliqué s'accompagnait d'un délit de fuite. Aujourd'hui, il s'agit d'1 accident sur 4 (25 %). Au total, 1006 piétons ont ainsi été victimes d'un délit de fuite en 2025.

En chiffres absolus, ce sont toutefois les cyclistes qui sont le plus souvent confrontés à un auteur qui n'assume pas ses responsabilités : 1819 victimes en 2025 (15% de tous les accidents de vélo). Les utilisateurs de trottinette électrique (15 % des accidents de trottinette électrique) et de cyclomoteur (12 %) sont aussi victimes de ce type d'accident.

Les auteurs souvent sous l'emprise de l'alcool ou de drogues

Des études antérieures montrent que les auteurs d'accidents avec délit de fuite conduisaient souvent sous l'emprise de l'alcool et/ou de drogues. Certains auteurs se présentent certes aux autorités une fois leur état d'ébriété terminé, mais cela n'atténue bien sûr en rien la souffrance et les blessures des personnes qui en ont été victimes.

Par ailleurs, il arrive régulièrement que les auteurs ne soient pas en règle avec leurs documents (permis de conduire ou assurance).

Le nombre de délits de fuite en hausse de 8% en 10 ans

En 2025, on a dénombré 4814 accidents corporels avec délit de fuite. C'est près de 200 de plus qu'en 2024. Sur une période de 10 ans, on constate même une hausse de 8% (de 4467 en 2014 à 4814 en 2025). Chaque semaine, on recense donc dans notre pays 92 accidents avec blessés ou tués dans lesquels l'auteur prend la fuite ! L'année dernière, ces accidents ont fait 5297 victimes : 20 tués, 200 blessés graves et 5077 blessés légers.

Le nombre d'accidents avec délit de fuite augmente non seulement en chiffres absolus, mais aussi en proportion. En 2025, 13% de tous les accidents corporels se sont accompagnés d'un délit de fuite, contre 11 % en 2016.

Accidents avec délit de fuite

Année	Accidents avec délit de fuite	Nombre de victimes	% d'accidents avec délit de fuite
2016	4467	4989	11,1%
2017	4199	4684	11,0%
2018	4436	4910	11,5%
2019	4458	4956	11,8%
2020	3614	3948	11,9%
2021	4232	4663	12,2%
2022	4786	5316	12,7%
2023	4820	5303	13,1%
2024	4617	5067	12,8%
2025	4814	5297	13,0%
Évolution 2016-2025	+8%	+6%	+17%

85 % des auteurs sont arrêtés

Les chiffres de la police et du Fonds commun de garantie belge montrent que les auteurs de délit de fuite sont souvent arrêtés. En 2016, 22% des accidents avec délit de fuite restaient non élucidés. L'année dernière, ce chiffre était de 15 %. Cela signifie donc que 85 % des auteurs sont arrêtés ! Prendre la fuite n'est donc jamais la bonne solution.

Des peines sévères

Les peines encourues en cas de délit de fuite sont loin d'être négligeables. En cas d'accident uniquement matériel, l'auteur s'expose à une peine d'emprisonnement de 15 jours à six mois et à une amende comprise entre 2000 et 20.000 euros. En outre, le tribunal peut décider d'imposer une déchéance du droit de conduire d'une durée de huit jours à cinq ans.

Si une victime d'un délit de fuite est blessée ou tuée, les peines sont encore plus lourdes. L'auteur s'expose alors à une peine d'emprisonnement de 15 jours à 3 ans et/ou à une amende de 4000 à 50.000 euros, ainsi qu'une déchéance de 3 mois à 5 ans voire à vie.

Quelle que soit la sévérité des sanctions, l'effet dissuasif reste relativement limité car lorsque les personnes conduisent sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, elles ne prennent pas en compte de manière rationnelle la sanction potentielle qui pèse sur elles.

Conclusion

Le nombre de délits de fuite continue d'augmenter et devient, proportionnellement, un problème de plus en plus grave en matière de sécurité routière, notamment dans les accidents avec cyclistes et piétons. Bien que ce soit toujours un devoir moral de porter secours à une personne blessée, le nombre d'usagers qui ne le font pas est alarmant, et ce malgré des sanctions qui se sont considérablement durcies au fil des ans. Afin de mieux cerner ce phénomène, Vias va donc lancer une étude sur ce sujet afin d'analyser les profils des auteurs de délits de fuite et, surtout, de comprendre pourquoi le nombre de ces délits ne diminue pas davantage.

Pour le ministre fédéral de la Mobilité, Jean-Luc Crucke, « les nouveaux chiffres sont préoccupants, en particulier ceux concernant les piétons. Ils confirment la nécessité d'agir. Dans le futur Plan

fédéral de sécurité routière, la lutte contre les facteurs qui favorisent les délits de fuite — alcool, drogues, conduite sans permis ou sans assurance — sera une priorité. Je demanderai également à Vias d'analyser en profondeur les causes et le profil des auteurs afin de prendre des mesures ciblées et efficaces. La sécurité routière est une responsabilité partagée : chacun doit y prendre sa part. All for Zero ! »



SELECT MAGAZINE

Prestige, Beauté & Élégance



AU JAPON
JE LIS AUSSI
LE MAGAZINE
BRUXELLES **NEWS**